

Prise en charge de vos aides techniques à l'achat par la Sécurité Sociale

Certains produits sont pris en charge par la sécurité sociale lors de **l'achat**, que ce soit en partie ou entièrement. Grâce à ce document, vous connaîtrez les prises en charge de chaque type d'article. Le reste à charge peut être complété par votre mutuelle ainsi que des aides au financement. Pour en savoir plus, redirigez-vous vers notre page "*Conseils pratiques*" sur www.medinov.fr sur laquelle vous retrouverez un document sur les aides au financements et subventions.

En cas de **location**, veuillez nous contactez au 04 37 28 08 14 ou par mail contact@medinov.fr

Quels produits sont pris en charge par la sécurité sociale ?

Fauteuils roulants

La prise en charge des fauteuils roulants dépend selon les modèles. On différencie selon les classes suivantes :

Fauteuil roulant manuel	Prise en charge entre 558,99 € et 665,65 €, selon modèle.
Fauteuil roulant électrique - Classe A	Prise en charge à hauteur de 2 781,76 €.
Fauteuil roulant électrique - Classe AA1	Prise en charge à hauteur de 3 487,95 €.
Fauteuil roulant électrique - Classe AA2	Prise en charge à hauteur de 3 538,01 €.
Chaise de transfert	Prise en charge à hauteur de 356,94 €.
Coussin pneumatique classe 2	Prise en charge à hauteur de 184,50 €.
Coussin anti-escarre	Prise en charge entre 34,90 € / 69 € / 81€ selon modèle.

Autres produits pour la mobilité

Rollator	Prise en charge à hauteur de 53,81 €.
Canne de marche	Prise en charge à hauteur de 12.20€.
Tricycle	Prise en charge à hauteur de 631,17€, selon modèle.
Scooter électrique*	Selon conditions et/ou modèle.

**les scooters électriques bénéficient de prise en charge partielle ou totale en fonction de la situation médicale, certains critères doivent être remplis. Certains modèles ont pourtant des bases définies par la sécurité sociale.*

Divers modèles de scooters avec bases de prise en charge

Colibri Outdoor - Invacare	Prise en charge à hauteur de 1 200 €.
Leo - Invacare	Prise en charge à hauteur de 1 200 €.
Orion Pro - Invacare	Prise en charge à hauteur de 1 400 €.
Comet Ultra - Invacare	Prise en charge à hauteur de 2 000 €.
Eris - Vermeiren	Prise en charge à hauteur de 1 200 €.

Maintien à domicile

Lit médicalisé standard	Prise en charge à hauteur de 1 030€.
Matelas anti-escarre - Classe 2	Prise en charge à hauteur de 296,62 €.
Coussin de positionnement	Prise en charge entre 16,01 € à 173,79€ selon modèle.
Fauteuils Coquilles	Prise en charge à hauteur de 592,85 €.
Chaises de toilettes et douche	Prise en charge à hauteur de 102,62 €.